



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 05.05.2021

Numéro de publication: HR02-1005170459

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation DomoSafety SA, Ecublens (VD)

DomoSafety SA

(DomoSafety AG) (DomoSafety Ltd)

EPFL Innovation Park, Bâtiment D

1015 Lausanne

DomoSafety SA, à Ecublens (VD), CHE-114.996.838 (FOSC du 08.01.2021, p. 0/1005069240). Statuts modifiés le 20.04.2021. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 02.11.2018), le délai étant écoulé. Augmentation conditionnelle du capital-actions fondée sur la décision relative à l'octroi de droits du 01.11.2012). Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 832'694.12, divisé en 32'236'644 actions nominatives de CHF 0.01 et 51'032'728 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées A quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts.

Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation conditionnelle du capital (fondée sur la décision relative à l'octroi de droits du 01.11.2012) suite à l'exercice des droits d'option. 2'348'287 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées A quant au produit de liquidation, sont converties en 2'348'287 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées B quant au produit de liquidation. Le capital-actions de CHF 832'694.12 est maintenant divisé en 32'236'644 actions nominatives de CHF 0.01, 48'684'481 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées A quant au produit de liquidation, et 2'348'287 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées B quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions en espèces et par compensation de créances d'un montant de CHF 200'000; en contrepartie de ces créances, il est remis 1'386'002 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées B quant au produit de liquidation. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 1'032'362.36, divisé en 32'236'644 actions nominatives de CHF 0.01, 48'684'481 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées A quant au produit de liquidation, et 22'315'111 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées B quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 20.04.2021. Pour les détails, voir les statuts. Meili Martin n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Studer Stephan, de

Langnau im Emmental, à Belmont-sur-Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

Registre journalier no 8662 du 30.04.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 5, Date: 08.01.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud